



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Fonds de soutien à l'industrie

Le Canton de Vaud renforce son engagement en faveur de l'industrie vaudoise

Dans un contexte international incertain, le Conseil d'Etat engage un montant supplémentaire de 10 millions de francs en faveur du fonds de soutien à l'industrie, par un prélèvement sur les excédents comptables 2022. Il propose ainsi au Grand Conseil une modification légale pour lui permettre de recourir à ce fonds en cas de détérioration de la situation économique. Le gouvernement vaudois s'assure ainsi que les aides financières permettant de soutenir l'outil de production et l'investissement dans les entreprises industrielles concernées seront disponibles et accessibles rapidement en cas de recul de la marche des affaires.

Au vu des prévisions conjoncturelles qui annoncent un ralentissement de la croissance économique, notamment dans le secteur industriel, le Conseil d'Etat a estimé nécessaire de doter à nouveau le fonds de soutien à l'industrie. Celui-ci a pour vocation de soutenir les PME industrielles dans un contexte de situation économique défavorable, pénalisant la marche des affaires de l'industrie vaudoise. Le ralentissement prévu sur le front des exportations, les carnets de commandes globalement jugés insuffisamment remplis, le contexte inflationniste notamment au niveau des coûts de l'énergie et des matières premières, de même que le risque de pénurie de l'énergie pour l'hiver 2023.2024, imposent de poursuivre les efforts entrepris pour soutenir les PME industrielles.

« Il est primordial que nous soyons prêts à réagir si nos PME industrielles devaient faire face à de nouvelles situations de crise. Avec mon département, nous mettons en place les soutiens qui permettront de répondre efficacement afin de maintenir la compétitivité et les emplois des entreprises établies sur le canton de Vaud » déclare Isabelle Moret, conseillère d'Etat, cheffe du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine.

Mis en place en 2015 dans le contexte du franc fort et réactivé en 2020 en lien avec les conséquences de la pandémie du COVID-19, le fonds de soutien à l'industrie a

démontré son utilité et son impact avec, entre 2021 et 2022, 87 entreprises soutenues et environ 10 millions de francs engagés en faveur de 129 projets d'investissements. Au bénéfice d'un solde de 10,26 millions au sortir de la crise de la pandémie, le fonds de soutien à l'industrie a été doté par le Conseil d'Etat de 10 millions supplémentaires portant l'enveloppe financière dans les comptes au 31 décembre 2022 à 20,26 millions.

L'objectif du fonds de soutien à l'industrie, qui s'inscrit pleinement dans le cadre du programme de législature 2022-2027, reste le maintien de la compétitivité et des emplois de l'industrie vaudoise. Il a pour mission de soutenir les projets d'investissements locaux visant principalement l'innovation et le développement des moyens de production matériels et humains. Il s'adresse aux PME industrielles dont l'outil de production est situé sur le territoire vaudois et peut prendre la forme d'aides à fonds perdu et/ou de cautionnements de crédits bancaires.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 28 septembre 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIEP, Isabelle Moret, conseillère d'Etat

DEIEP, Raphaël Conz, chef de service, Service de la promotion de l'économie et de l'innovation

TÉLÉCHARGEMENTS